Première Année---Numéro 30. ÉDITION QUOTIDIENNE. Jeudi, 27 Février 1879

The Library of Parliament

ABONNEMENTS.

Ce journa. paraît les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à deux heures de l'après-midi, et tous les jours durant la Session.

Une Edition hebdomadaire, renfermant les matières de l'Edition semi-quotidienne, est publiée le JEUDI de chaque semaine.

Edition Semi-Quotidienne.

Un An, (Payable d'avance.).....$4.00
— Payable au cours de l'Année.....$5.00
Six mois, (Payable d'avance.)..... 2.00
— Payable à la fin du Semestre..... 2.50
Trois mois, (Payable d'avance.).....1.00
— Payable à la fin du Trimestre..... 1.25

Édition Hebdomadaire.

Par Année, (Payable d'avance.).....$1.50
— Payable à la fin de l'Année.....$2.00
(*Ces Conditions sont invariables.*)

☞ Les Lettres d'argent doivent être enregistrées.
Pour les autres Conditions, voir la 2e page.

LA Gazette d'Ottawa.

Journal Politique, Commercial, Agricole et Litteraire.

ANNONCES.

Les Annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous, première insertion....$0.50
Chaque insertion subséquente..... 0.12

Pour les Annonces d'une plus grande étendue, elles sont insérées à raison de 10 centins par ligne pour la première insertion, et 3 centins pour les insertions subséquentes.

Toute Annonce envoyé sans mentionner le nombre d'insertions, est publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour Annonces à long terme.

Les Reclames, Rapports d'Institutions financièr Mariages, Naissances et Décès sont insérés à raison de 10 centins par ligne.

☞ Pour plus amples renseignements, voir la 2e page de ce journal.

F. M. DEROME, Rédacteur-en-Chef.

IN SCRIPTIS ET IN ORE SIMPLEX VERITAS.

Imprimé et Publié par LOUIS BÉLANGER & Cie.

AVIS A NOS PRATIQUES ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

H. G. ROCHE.

TOUT en remerciant ses pratiques pour le patronage libéral qui leur a été accordé durant le passé et qui continue toujours, désire leur apprendre ainsi qu'au public en général qu'il a déménagé au

No. 31 RUE SPARKS, Vis-à-vis l'Hotel Russell,

dans une plus grande et plus commode bâtisse, où il a en mains un assortiment complet et tout neuf **de matériaux pour les Plombiers, les ajusteurs du Gaz et de la Vapeur, et les ajusteurs de Cloches.** Il a aussi en mains un grand assortiment de ferronneries adaptées à l'usage général, et qu'il est préparé à vendre à des *prix extrêmement bas.* Veuillez entrer et examiner notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 3m.

ARRIVAGE DE $30,000
DE
MARCHANDISES SECHES,

DE TOUTES SORTES ET A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.

Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES doivent s'empresser de venir faire leurs achats, attendu que nos MARCHANDISES sont toutes fraiches, et de plus elles ont été achetées sur les meilleurs *Marchés Anglais et Américains* à des prix très bas. Par conséquent nous sommes en état de les sacrifier pour

ARGENT COMPTANT.

Ne manquez pas d'examiner nos prix avant que d'acheter ailleurs.

Puisque pour de l'argent comptant, nous vous donnerons des MARCHANDISES NOUVELLES à meilleur marché que vous paierez les VIEILLES MARCHANDISES ailleurs.

$30,000 de Marchandises

SERONT VENDUES DANS 6 SEMAINES.

Ne manquez pas de venir à la

LIVERPOOL HOUSE
61 RUE RIDEAU, 61.

Vous aurez certainement la valeur de votre argent.

J. B. BRANNAN.

GRAND MASSACRE ! ! !

MM. KEARNS & RYAN

Continueront à vendre à grand Marché pendant deux semaines encore le magnifique stock de

M. J. A. PINARD,

L'ayant acheté à une très grande réduction.

Ottawa, 26 Déc. 1878. —3 ms.

CHINA HALL,

VENTE POUR CLORE LE MAGASIN.

Services pour Diner (Français et Anglais) au prix coûtant,
Services pour Dessert au prix coûtant,
Services pour Chambres au prix coûtant,
Services pour Déjeuner au prix coûtant,
Services pour Tête à Tête au prix coûtant,

CRISTAL DE TOUTES SORTES AU PRIX COUTANT;

Vaisselle en pierre et commune au prix coutant,

Toutes sortes d'articles de fantaisie, d'ornements pour tables, etc., aussi au prix coûtant.

Le plus bel et le meilleur assortiment de la ville.

☞ RAPPELEZ-VOUS DE LA

CHINA HALL,
36 RUE RIDEAU,
R. A. PARKER.

Ottawa, 26 déc. 1878. 1an

AFFREUX! AFFREUX!!

EPICERIES A BON MARCHE.

M. STARRS.

Vend en ce moment à des prix fabuleusement bas afin de suivre les temps.

Thés de toutes les qualités à des prix extraordinairement bas, nous garantissons pleine satisfaction, sinon nous vous remettrons votre argent.

Vins et Liqueurs des meilleurs qualités. Whiskey d'Irlande et d'Ecosse. Eau-de-vie Hennessy, 10 années d'embouteillage. Le vieux Whiskey réel de Inneshowen et de Usquebangh, 6 années en barils. Lard, Harengs et Sel en grandes quantités.

Un bon magasin de fleur adjoint à l'établissement.

Produits agricoles achetés et vendus au prix du marché.

UNE REDUCTION LIBÉRALE SERA FAITE AUX MARCHANDS

☞ Agent pour les Cigars célèbres (cables) de Devis et autres qualités.

Ottawa, 26 déc. 1878. 1an

Par Appointement Spécial.

WILSON & ORR,
103, RUE SPARKS.

Par Appointement Spécial.

Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général.

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie. ☞ VIEILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 1 an.

H. B. D. BRUCE,
32, RUE O'CONNOR.
Marchand de Vin,

A dans ses caves les Vins et les Liqueurs qui suivent choisis avec soin, et qu'il peut recommander avec confiance.

CHAMPAGNE,
MOSELLE ET HOCKS MOUSSEUX,
STILL HOCKS,
BURGUNDIS,
CLARETS,
PORT ET SHERRIES,
EAU DE VIE,
WHISKEY ET GIN.
LIQUEURS,
AMERS,
CIDRE DE POMMES,
VIN DE GINGEMBRE.
ETC., ETC., ETC., ETC.
BIÈRE ET PORTER,
BIÈRE PALE DE BASS,
BIÈRE DE CARLING,
PORTER DE GUINNESS.

Assortiment choisi de cigars importés.

PANIERS (HAMPERS)
POUR LES FÊTES

Ottawa, 26 décembre 1878. 1m.

LISTE DES PRIX.

GRANDE VENTE
CHEZ
BRYSON
CETTE SEMAINE
POUR
ARGENT COMPTANT

Cols en toile pour Dames.....	5 Cts.
Coton jaune épais.....	5 do
Shirting de Oxford.....	7 do
Coton ouaté épais.....	8 do
Serge pour robes, (toutes couleurs).....	12 do
Flanelle rouge (pure laine)...	17 do
Flanelle de Fantaisie (pure laine).....	24 do
Gants de kid à deux boutons pour Dames.....	45 do
Tweed pure laine.....	50 do
Chemises Blanches.....	75 do
Chapeaux garnis pour Dames.	95 do
Habits de Drap pour Dames.	$1.75 do

CHAS. BRYSON,
110, RUE SPARK.
Ottawa, 26 décembre 1878. 3m

M. LAUR. DUHAMEL

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques prend la liberté d'annoncer qu'il a

CONSTAMMENT EN MAIN

un assortiment complet des

Meilleures Viandes,

dont il disposera à des

PRIX RÉDUITS.

Il invite en même temps le public en général de

Venir Visiter son Etal
AU COIN DU VIEUX
MARCHE BY,
SUR LA RUE CLARENCE.

VOLAILLES de toutes sortes,
SAUCISSONS,
LANGUES fraiches et marinées,
JAMBONS FUMÉS,
LARD SALÉ, etc., etc.

Ottawa, 26 décembre 1878. 1 an.

PORTRAIT DU PAPE
LEON XIII.

Ce Portrait, expressément préparé pour l'Administration du FOYER DOMESTIQUE, sera mis en vente au bureau de cette Publication vers le 25 janvier prochain, à raison de $1.00 par copie ou $8 par douzaine de copies.

Le Pape Léon XIII est de haute taille, avec une tête superbe, le front haut et gracieux, et une physionomie ouverte. Pour la science, le tact, la dignité, l'énergie, l'affabilité et la piété sincère, le Sacré Collège ne pouvait trouver un plus digne successeur au regretté Pie IX, que le Cardinal Pecci.

Afin de rencontrer les nombreuses demandes du public nous nous sommes procuré un superbe portrait de Notre St. Père Léon XIII (grandeur 17 x 21) que nous nous proposons d'offrir en vente. Toutes les familles désireront l'avoir en leur possession. Les gravures seront expédiées soigneusement enveloppées, poste payée, et garantie d'arriver en bonne condition.

Ottawa, 26 décembre, 1878.

MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE.

La Société Littéraire et Historique invite ceux qui possèdent des documents, lettres, chartes, rapports, M. S. S., inédits sur l'histoire primitive du Canada, de vouloir bien en donner communication au "Comité des Documents Historiques," on mieux, de rendre la Société dépositaire d'iceux. Une voûte spacieuse et à l'épreuve du feu, vient d'être construite sous la bibliothèque pour y déposer les M. S. S. de la Société ainsi que ceux qui lui seront confiés.

En certains cas la Société est disposée à acquérir moyennant finance, certains M. S. S. précieux.

Par ordre du Bureau de Direction.
J. M. LEMOINE,
Président.
A. ROBERTSON,
Secrétaire.
Sec. Lit. et Hist.

Le Magasin de Thé du Peuple.

F. LALONDE,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL DE

VINS ET PROVISIONS,

429 RUE SUSSEX.

Ottawa, 26 décembre 1878.

ARGENT A PRETER

N. F. BOISSONNAULT

BANQUIER ET COURTIER,

Prête de l'argent sur des Billets Promissoires de tous les montants jusqu'au plus grandes sommes.

Bureau No. 184 Rue Wellington

Cidevant occupé par la Banque du Haut-Canada.

Heures du bureau de 9h. a.m. jusqu'a 5 h. p.m.

Ottawa, 26 Décembre 1878. 1 an

BANGS & Co.,

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE

Chapeaux, Casques

ET DE

FOURRURES,

No. 37, Rue Sparks,
(Vis-à-vis l'Hote Russell.)
OTTAWA.

☞ Fourrures réparées et faites à ordre, sous le plus court délai.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

Dr. L.L. VOLIGNY

Pharmacie Canadienne,

267, RUE DALHOUSIE.

Beaucoup de Médecines Patentées.

Ottawa, 26 décembre, 1878 3m.

S. & H. BORBRIDGE

FABRICANTS ET MARCHANDS DE

Harnais, Selles, Portemanteaux
Valises, Sacs de Voyages,
Valises à main, etc.

COUVERTES POUR CHEVAUX.

Aussi :

☞ BOTTES SAUVAGES ☜

faites sur le plus court délai.

Coins des rues Rideau et Mosgrove,
OTTAWA.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

EN GROS ET EN DETAIL

NOUS conseillons à nos amis et au public en général d'acheter leurs

EPICERIES,
VINS
LIQUEURS
FT PROVISIONS,
DE

Baskerville et Freres

Notre assortiment a été directement importé, et nous garantissons toutes nos Marchandises pour la meilleure qualité, et que nous vendons aux

PLUS BAS PRIX.

Personne ne peut vendre meilleur marché et en général aussi bon marché que nous.

Ottawa, 26 décembre, 1878. 1an.

LA COMPAGNIE
DE PRET DU CANADA.
BUREAU PRINCIPAL
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,
CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown, | John Eastwood,
J. M. Lottridge, | Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas, | James Sampson,
Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilége de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie où bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.
On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

Blyth & Kerr

PLOMBIERS,

AJUSTEURS du GAS et de la VAPEUR

ET

Marchands de Ferronneries

EN GÉNÉRAL.

56 Rue Rideau, - - - OTTAWA.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 3m

MUSIQUE ET CHANT.

DES LEÇONS DE
Piano, d'Harmonium et de Chant,
SERONT DONNÉES PAR
Mme. M. L. CARTIER,
51 Rue Clarence.

M. CARTIER,

Bien connu comme

Horloger de première Classe,

Fait les réparations de tous genres en Horlogerie, Bijouterie, Optique et Mathématique, ainsi qu'aux instruments de précision ; le tout à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Pendules et Montres à Vendre à des Prix Réduits.

Ottawa, 24 janvier 1879. 6m.

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

ETABLI EN 1866.

HARRIS & CAMPBELL
FABRICANTS DE
MEUBLES ET TAPISSIERS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE

Désirent faire rappeler à leurs amis et le public en général qu'ils ont des facilités incomparables pour

Fournir et Monter toutes Résidences privees, Batisses Publiques et Bureaux;

Avec toutes sortes de Meubles et leurs Accessoires.

Ayant par une longue expérience acquis une réputation de première classe (étant établi à Ottawa depuis 1866), nous sommes la seule compagnie en cette ville connaissant au parfait les affaires mentionnées plus haut, dans toutes leurs branches. Ayant un grand nombre d'ouvriers de première classe nous pouvons entreprendre toutes commandes qui nous sont faites et les terminer avec vitesse.

Nous désirons aussi attirer leur attention à notre assortiment de MEUBLES à notre magasin

158 RUE SPARK

auquel nous devons ajouter considérablement dans quelques jours des objets de fantaisie et d'autres pour les ventes des Fêtes.

Nous manufacturons et plaçons aussi des Draperies, Rideaux, Corniches etc., nous cousons et plaçons les Tapis, plaçons et ajustons les Prelats, Matting, etc, et en faisons une spécialité.

Nous réparons et recouvrons tous les meubles avec promptitude et avec soin, au plus bas prix.

Manufacture, 266 rue Sussex ; magasin 58 rue Sparks.

Ottawa, 26 décembre 1878. 1an.

LITTÉRATURE.

LES
INDES NOIRES.

Par JULES VERNE.

VI

LA FOSSE DOCHART.

(*Suite.*)

—Prenez garde, monsieur Starr! s'écria Harry en saisissant le bras de l'ingénieur.

—Une pierre, Harry! Ah! ces vieilles voûtes ne sont plus assez solides, sans doute, et...

— Monsieur Starr, répondit Harry Ford, il me semble que la pierre a été jetée... et jetée par une main d'homme !...

—Jetée! s'écria James Starr, répondit évasivement Harry, dont le regard, devenu sérieux, aurait voulu percer ces épaisses murailles. Continuons notre route. Prenez mon bras, je vous prie, et n'ayez aucune crainte de faire un faux pas.

—Me voilà, Harry.

Et tous deux s'avancèrent, pendant qu'Harry regardant en arrière, en projetant l'éclat de sa lampe dans les profondeurs de sa galerie.

—Serons-nous bientôt arrivés? demanda l'ingénieur.

—Dans dix minutes au plus.

—Bien,

—Mais murmurait Harry, cela n'en est pas moins singulier! C'est la première fois que pareille chose m'arrive. Il a fallut que cette pierre vint tomber juste au moment où nous passions !...

Harry, il n'y a eu là qu'un hasard.

—Un hasard! répondit le jeune homme en secouant la tête. Oui... un hasard...

Harry s'était arrêté. Il écoutait.

—Qu'y a-il-il, Harry? demanda l'ingénieur.

—J'ai cru entendre marcher derrière nous, répondit le jeune mineur, qui prêta plus attentivement l'oreille.

Puis :

—Non! je me serai trompé, dit-il. Appuyez vous bien sur mon bras. monsieur Starr. Servez-vous de moi comme d'un bâton...

—Un bâton solide, Harry, répondit James Starr. Il n'en est pas de meilleur qu'un brave garcon tel que toi!

Tous deux continuèrent à marcher silencieusement à travers la sombre nef.

Souvent Harry, évidemment préoccupé, se retournait, essayant de surprendre, soit un bruit éloigné, soit quelque lueur lointaine.

Mais derrière et devant lui, tout n'était que silence et ténèbres.

V

LA FAMILLE FORD.

Dix minutes après. James Starr et Harry sortaient enfin de la galerie principale.

Le jeune mineur et son compagnons étaient arrivés au fond d'une clairière,— si toutefois ce mot peut servir à désigner une vaste et obscure excavation. Cette excavation, cependant, n'était pas absolument dépourvue de jour. Quelques rayons lui arrivaient par l'orifice d'un puits abandonné, qui avait été foncé dans les étages supérieurs. C'était par ce conduit que s'établissait le courant d'aération de la fosse Dochart. Grâce à sa moindre densité, l'air chaud de l'intérieur était entrainé vers le puits Yarow.

Donc, un peu d'air et de clarté pénétrait à la fois à travers l'epuisse voûte de schiste jusqu'à la clairière.

C'était là que Simon Ford habitait depuis dix ans, avec sa famille, une souteraine demeure, évidée dans le massif schisteux, à l'endroit même où fonctionnaient autrefois les puissantes machines destinées à opérer la traction mécanique de la fosse Dochart.

Telle était l'habitation, — à laquelle il donnait volontiers le nom de "cottage,"—où résidait le vieil overman. Grâce à une certaine aisance, due à une longue existence de travail, Simon Ford aurait pu vivre en plein soleil, au milieu des arbres, dans n'importe qu'elle ville du royaume: mais les siens et lui avaient préféré ne pas quitter la houillère, où ils étaient heureux, ayant mêmes idées, mêmes goûts. Oui! il leur plaisait, ce cottage, enfoui à quinze-cents pieds au-dessous du sol écossais. Entre autres avantages, il n'y avait pas à craindre que les agents du fise, les "stentmasters" chargés d'établir la capitation, vinssent jamais y relancer ses hôtes !

A cette époque, Simon Ford, l'ancien overman de la fosse Dochart, portait vigoureusement encore ses soixante-cinq ans. Grand, robuste, bien taillé, il eût été regardé comme l'un des plus remarquables "sawneys" (1) du can-

(1) Le sawney, c'est l'Ecossais comme John Bull est l'Anglais et Paddy l'Irlandais.

ton, qui fournissait tant de beaux hommes aux régiments des Highlanders.

Simon Ford descendait d'une ancienne famille de mineurs, et sa généalogie remontait aux premiers temps ou furent exploités les gisements carbonifères en Ecosse.

Sans rechercher archéologiquement si les Grecs et les Romains ont fait usage de la houille, si les Chinois utilisaient les mines de charbon bien avant l'ère chrétienne, sans discuter si réellement le combustible minéral doit son nom au maréchal ferrant Houillos, qui vivait en Belgique dans le douzième siècle, on peut affirmer que les bassins de la Grande-Bretagne furent les premiers dont l'exploitation fut mise en cours régulier. Au onzième siècle déjà, Guillaume le Conquérant partageait entre ses compagnons d'armes les produits du bassin de Newcastle. Au treizième siècle, une licence d'exploitation du "charbon marin" était concédée par Henri III. Enfin, vers la même siècle, il est fait mention des gisements de l'Ecosse et du pays de Galles.

Ce fut vers ce temps que les ancêtres de Simon Ford pénétrèrent, dans les entrailles du sol calédonien, pour n'en plus sortir, de père en fils. Ce n'étaient que de simples ouvriers. Ils travaillaient comme des forçats à l'extraction du précieux combustible. On croit même que les charbonniers mineurs, tout comme les saumiers de cette époque, étaient alors de véritables esclaves. En effet, au dix-huitième siècle, cette opinion était si bien établie en Ecosse que pendant la guerre du prétendant, on put craindre que vingt mille mineurs de Newcastle ne se soulevassent pour reconquérir une liberté,— qu'ils ne croyaient pas avoir.

Quoi qu'il en soit, Simon Ford était fier d'appartenir à cette grande famille des houilleurs écossais. Il avait travaillé de ses mains, là même où ses ancêtres avaient manié le pic, la pince, la rivelaine et pioche. A trente ans, il était overman de la fosse Dochart, la plus importante des houillères d'Aberfoyle. Il aimait passionnément son métier. Pendant de longues années,il exerça ses fontions avec zèle. Son seul chagrin était de voir la couche s'appauvrir et de prévoir l'heure très prochaine où le gisement serait épuisé.

C'est alors qu'il s'était adonné à la recherche de nouveaux filons dans toutes les fosses d'Aberfoyle, qui communiquaient souterrainement entre elles. Il avait eu le bonheur d'en découvrir quelques-uns pendant la dernière période d'exploitation. Son instinct de mineur le servait merveilleusement, et l'ingénieur James Starr l'appréciait fort. On eût dit qu'il devinait les gisements dans les entrailles de la houillère, comme un hydroscope devine les sources sous la couche du sol.

Mais le moment arriva, on l'a dit, où la matière combustible manqua tout a fait à la houillère. Les sondages ne donnèrent plus aucun résultat. Il fut évident que le gite carbonifère était entièrement épuisé. L'exploitation cessa. Les mineurs se retirerent.

(*A continuer.*)

—Ceux qui savourent réellement une tasse de café, devraient essayer le mélange sans rival de Buchanan.

1 m

CONDITIONS

DE LA

GAZETTE D'OTTAWA.

ABONNEMENTS.

Ce journal est envoyé franc de port dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à raison de $4 par année, payables d'avance, c'est-à-dire dans les trente jours qui suivent la date de l'abonnement, ou $5 au cours de l'année.

Pour l'Angleterre, la France et la Belgique, le prix de l'abonnement sera de $7 par année, payables d'avance

ANNONCES

Les annonces seront mesurées en type *Brevier* et chargées aux conditions énoncées en tête du journal.

Contrats spéciaux pour annonces à long terme.

Toutes Notices et Avis spéciaux, tels que Réclames pour Concerts, Conventions d'Assemblées, Naissances, Mariages et Décès, seront insérés à raison de 10 centins par ligne.

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés franco à Mr. **F. M. Derome**, rédacteur-en-chef de la *Gazette d'Ottawa*

ADMINISTRATION.

Tout ce qui a rapport à l'administration, tels qu'abonnements, envoi d'argent, impressions, annonces, etc., etc., doit être adressé à **Louis Bélanger & Cie.,** bureaux de la *Gazette d'Ottawa.*

Tout envoi non affranchi sera refusé.

L'administration ne se rend pas responsable des sportes de lettres d'argent non enregistrées, si elles se trouvent perdues.

EDITION HEBDOMADAIRE.

(Paraissant le Jeudi.)

Cette Edition, qui renfermera la matière du journal semi-quotidien, sera envoyé dans toutes les Provinces du Canada et aux Etats-Unis, au taux de $1.50 par année, payable d'avance, ou $2.00 au cours de l'année.

Les annonces destinées à cette Edition y seront insérées à raison de 10 centins par ligne, pour chaque insertion, quelle qu'en soit l'etendue.

E. E. LAUZON,
Gerant

La *Gazette d'Ottawa*, devra paraitre tous les jours pendant la durée entière de la session prochaine du Parlement Fédéral, afin de donner un rapport complet et détaillé des débats parlementaires, le coût de cette édition quotidienne, pour les personnes qui d'avance ne s'y sont pas abonnées sera d'UNE PIASTRE, payable d'avance à compter du 10 de février courant.

Nous devons prévenir les personnes intéressées à le savoir, que tout renvoi futur de la *Gazette* ne saurait être considéré comme les exemptant de payer l'abonnement de l'année entière, conformément aux conditions déjà spécialement énoncées dans notre feuille.

Nous invitons ceux de nos abonnés de la ville qui auraient à se plaindre d'irrégularités dans la remise des numéros de la *Gazette* à leur domicile, de vouloir bien en donner avis sans retard au bureau d'administration du journal.

GAZETTE D'OTTAWA.

Jeudi, 27 Février 1879.

Pendant bien des années, les adversaires du cabinet conservateur lui ont reproché la nomination de *ses amis* aux emplois publics. Que voulaient-ils entendre par cette plainte ? Etait-ce qu'à leurs yeux un gouvernement doit a ses *ennemis* des faveurs de ce genre, et qu'en bonne politique il faille que ce soient les amis qui s'en passent ?

Ce grief imaginaire a été le long refrain des partisans d'une dénomination politique qui, longtemps sans prestige et n'exerçant aucune influence propre, bornait presque son opposition au système de censurer les hommes du pouvoir, et son ambition à convoiter les places auxquelles la fortune des événements l'empêchait le plus souvent d'atteindre.

Sur ce même terrain des commentaires sans bâse et de la critique sans objet, on entendait fréquemment retentir des mots que les répétiteurs ne comprenaient pas. Quand une charge quelconque, un emploi grand ou petit, étaient accordés à des amis rapprochés ou à des parents de quelque ministre, on criait à la faveur, et, bien plus encore, au *népotisme*.

Les membres de l'organisation politique qui aspirait à déloger de leur position officielle les ministres qui les occupaient, avaient-ils eux-mêmes des titres supérieurs à la possession des bénéfices qu'ils convoitaient ? En premier lieu, une agitation stérile de près de vingtcinq années sans parvenir à accaparer le pouvoir, constituait un de leurs droits. Mais le titre le plus important pour quelques-uns d'eux dérivait d'un compliment (nous avons le journal où le fait est consigné) qui les donnait pour hommes de génie sans conteste. Les chefs et les huppés du parti jugèrent la recommandation bonne, et ce brevet de la plus haute capacité hypothétique, que d'excellents camarades de la bande leur décernaient, les contenta.

Ils furent encore plus satisfait lorsque, les ministres conservateurs abandonnant le poste, ils se hâtèrent de l'occuper. Craignant sans doute de paraitre à leur tour trop favorables aux amis, ils ne donnèrent d'abord qu'aux principaux d'entre eux les emplois tentateurs, mais ils finirent naturellement par les apportionner au total. Ce n'était pas tout, car cela ne pouvait suffire. Les hommes de génie, qui n'en avaient pas fait montre dans les hautes sphères de la politique, surent en déployer suffisamment pour se hisser aux plus hauts gradins de la hiérarchie d'un certain ordre des dignitaires de la Puissance. Ils sont là, planant au-dessus des foules, et dans les conditions les mieux adaptées au déploiement illimité du génie dont on les dote, supposé que pour s'élever si haut il ne leur faille que le vouloir.

Mais, suivant l'expression tant recherchée autrefois des plumes libérales, le tour est fait : on se place et l'on ne dit plus mot. Et le népotisme, de quel côté ferait-il aujourd'hni pencher la balance des censures patriotiques ?

De petites revues rétrospectives en diraient plus que les raisonnements sur ce chapitre devenu banal ; mais il est inutile quelquefois de remettre en mémoire certains faits suffisamment tangibles. Empruntons au *Mail* ce qu'il dit à ce propos du désintéressement philanthropique d'un frondeur du vieux temps, le lieutenant-gouverneur Letellier, à l'égard d'un groupe assez nombreux de ses parents et alliés à des degrés divers :

" Les documents publics pour 1877-78, nous montrent que le nombreux assemblage de parents de M. Letellier a pris une aussi grande part que de coutume au gâteau ministériel.

En voici un relevé bien imparfait :

M. Letellier, lt.-gouverneur	$10,000
M. E. Têtu, dépt. de l'Agriculture	1,725
M. N. Têtu, dépt. de l'Intérieur	1,300
M. E. Têtu, chemin du Pacifique	201
M. E. Têtu, collecteur à Gaspé	900
M. Jean Têtu, agent d'immigration à Duluth, comprenant les éventualités possibles	1,806
M. P. Têtu, gardien du phare à South Point, Anticosti	600
Commandant Lavoie, steamer des pêcheries	1,850
M. H. Casgrain, dépt. de l'Agriculture	1,225
M. L. C. A. Casgrain, dépt. de la Poste	500
Dr. F. H. Larue, chimiste du gouvernement à Québec	1,374
Total	$21,481

Nous sommes heureux de voir qu'une famille au moins dans la Puissance ait été protégé contre la dureté des temps."

Heureux parents sans doute ! et le bonheur de ceux-là doit être grand, s'il est égal à leur nombre. Ils jouissent du moins de leurs fromages : bien plus, ils ont droit à cette tranquillité. Au demeurant, que les titulaires aient un parentage avec M. Luc Letellier, ou qu'ils n'en aient pas, ils font après tout le service pour lequel on les paie, et l'affaire publique n'en va pas plus mal. Qu'on leur abandonne enfin (puisqu'aussi bien le gouvernement conservateur, à sa louange, le veut ainsi,) qu'on leur abandonne donc sans contrariété cette jouissance inaltérable du fait accompli.

Mais il y a là dedans une question politique, et celle-ci regarde M. Letellier. Aux époques mauvaises où ils déclamaient comme organes du parti de l'opposition, le monsieur et ceux de sa propagande prétendaient empêcher tout ministre de nommer aux emplois, non seulement les membres de sa famille, mais un seul de ses alliés ou parents ; ils n'en exceptaient même pas le lointain cousinage. Cette théorie fort scrupuleuse n'était qu'une déclamation pure et simple. M. Letellier tient aux sentiments de famille, ordinaires ou sublimes ; la parenté stimule sa grande âme, dès qu'il s'agit de la sienne ; il pourvoit les beaux-frères et mitonne les petits cousins. Mais cette tendresse peu philosophique, à leur endroit, ne le porte pas à s'oublier lui-même. Il s'arrange pour être inamovible ; il croit à la pérennité de son sort heureux et des réconforts précaires d'une longue impunité. Sa position depuis un an n'imite pas mal celle de l'empereur Soulouque ter. Voudrait-il le prendre pour modèle ?

Le correspondant parlementaire à Ottawa du *Journal des Trois-Rivières*, l'informe que l'attitude prise par le même journal vis-à-vis de l'Orateur Turcotte, eu égard à la poursuite en dommages et intérêts de ce dernier contre les MM. Désilets, est approuvée de leurs amis conservateurs de la cité, qui seraient prêts à concourir généreusement aux moyens de les défendre devant le tribunal saisi de la procédure. Nous croyons pouvoir affirmer à notre tour que les sympathies politiques dont parle le correspondant à l'avantage des adversaires de M. Turcotte, existent dans une mesure plus ample qu'il ne le dit, soit dans les cercles politiques ou même en dehors de la région parlementaire.

M. White vient d'être élu à une grande majorité des voix pour la division de Hastings-Est.

Rapport du Département des Postes

Pour l'année finissant le 30 juin 1878.

Nombre des bureaux de poste au 1er janvier 1879	5,378
Nombre de milles parcourus	15,427,328
Lettres	44,000,000
Cartes postales	6,455,000
Lettres enregistrées	1,980,000
Lettres franc de port	1,250,000
Journaux et revues	9,973,148
Livres et divers	5,090,000
Paquets	107,800
Revenu total	$1,620,022
Dépenses	2,110,365
Mandats sur la poste au 1er janvier	769
Montant des mandats sur la poste	$7,130,896
Banques postales d'épargnes	25,535
Montant déposé	1,724,371
Montant des dépôts et intérêts au crédit des déposants	2,754,484
Mandats sur les Etats-Unis	328,264
Montant payé	246,586

Le montant des lettres et journaux delivrés franc de port est reparti comme suit :

A Halifax	11,385
Hamilton	19,024
London	15,303
Montréal	50,051
Ottawa	24,408
Québec	12,657
Toronto	58,647
St. Jean N.B.	13,725
Total	205,200
Nombre de postillons	246

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Depuis le rapport du ministre de l'Agriculture pour 1878, le nombre de patentes, de droits d'auteurs et de marques de commerce s'élève à 4,159 contre 4,271 en 1876-77. Le nombre d'émigrants a été de 40,122 contre 45,285 en 1877.

Le montant obtenu sur les patentes s'élève à $33,663.

Les brevetés sont classifiés comme suit :

Canada	452
Angleterre	32
Etats-Unis	771
France	1
Allemagne	5
Russie	6
Autres pays	2

Le montant dépensé en faveur de l'émigration est de $177,044.

Institut Canadien-Français.

Hier soir a eu lieu au Cercle de l'Institut Canadien-Français une fort intéressante causerie ou conférence, donnée par M. Benjamin Suite, au sujet des chansons anciennes de la France.

Le sujet était vaste et on ne peut plus varié, le conférencier n'avait pas la prétention de passer en revue tous les chants épiques ou épigrammatiques de la France, il n'en citerait que quelques uns.

M. Suite commença sa dissertation en nous citant la chanson de *La Palisse* que tous connaissent. Mais ce que la plupart ignorent, c'est que La Palisse était un grand général dont on récompensa les talents et les succès militaires par une chanson trop épigrammatique. Pourquoi ? Nul ne le sait.

Puis il passa à ce jeu enfantin auquel nous avons tous joué plus ou moins dans notre enfance, *Colin Maillard*, et nous montra un autre exemple de la récompense accordée aux grands hommes.

Colin Maillard était également un grand capitaine qui devenu aveugle par l'explosion d'une boîte de poudre, se fit conduire par deux a des-de-camp à la rencontre de l'ennemi victorieux, et par sa présence enflamma tellement le courage de ses soldats qu'ils remportèrent la victoire.

Pour récompense, on donna son nom au jeu célèbre que nous connaissons tous.

Mr. Suite passa ensuite à la célèbre complainte de *Malbrough*, si connu et si chantée, la France avait été battue par Malbrough, (le duc de Marlborough) avait éprouvé revers sur revers, et ne pouvant le battre, elle le tua par le ridicule, et tant que la langue française se parlera cette fameuse chanson continuera à endormir nos petits enfants. Justice méritée.

Puis il rappela dans quelles circonstances le chœur immortel de la *Marseillaise* avait été composé par Rouget de l'Isle, l'officier d'artillerie en garnison à Strasbourg, et avoua qu'il n'avait jamais vu ou ni chez aucun peuple un chant guerrier plus splendide que le chant de la *Marseillaise*. Il approuva la mesure que le gouvernement français venait de prendre en ordonnant que la *Marseillaise* serait le chant national de la France.

Il rectifia l'erreur si commune que ce chant était républicain, c'était l'élan de l'âme, le cri d'un peuple, qui se soulevait contre l'étranger qui envahissait son territoire, et la Marseillaise valut un peuple à la France.

Il nous parla ensuite en termes touchants de *Crémazie* le grand poète national, l'homme dont le Canada est fier à juste titre, et qui est mort sur une terre étrangère, loin de son pays, loin de ceux qui l'ont aimé, mais ses œuvres immortelles nous restent, et les strophes sublimes du grand poète national demeureront aussi longtemps qu'un canadien restera debout, aussi longtemps que cette langue française qui nous est si chère se parlera dans notre beau Canada.

Puis il termina en lisant d'une voix émue les lignes si belles et si touchantes, intitulées *le Drapeau de Carillon*.

Des applaudissements unanimes éclatèrent de toutes parts après cette remarquable improvisation, et nous adressons nos chaleureux remerciements à M. Suite pour la charmante et instructive soirée qu'il nous a fait passer.

Une pantomime fort drôle intitulée *le Barbier Dentiste* fit rire aux larmes les spectateurs, et chacun se retira enchanté des moments agréables qu'ils venait de depenser.

Un vol epouvantable.

Il y a quelques jours cinq cadavres ont été volés à St. Eustache, dans le district de Terrebonne. Ce sont ceux de mesdames Angélique Giroaard et Dumoulin, Mlle Maiette, Pierre Labelle et un Italien dont le nom est inconnu.

Le lendemain, Zéphirin Champagne, cultivateur à St. Eustache, déposa devant M. Dugas, le magistrat de police de Montréal, que certains indices lui faisaient supposer que ces cadavres étaient cachés dans les salles de dissection des écoles de médecine, Victoria, McGill ou Bishop de la ville de Montréal.

Le jour même, le député grand connétable Contant et le constable Champagne se sont rendus dans les écoles indiquées, mais n'ont pu retrouver les cadavres.

On se demande en vérité si l'on vit ou non dans un pays civilisé, quand en plein XIXe siècle de pareils actes s'accomplissent au grand jour ; et ce n'est pas la première fois qu'un sacrilège semblable est commis. Il ne se passe pas de semaine pour ainsi dire, sans qu'un vol de cadavres ait lieu.

Et ce qu'il y a de plus triste encore c'est que les écoles médicales encouragent cette horrible profession de voleur de cadavres. En effet, dans certaines écoles de Montréal que nous pourrions nommer, une porte spéciale est destinée à la réception des corps qui ont été volés. Le misérable qui accomplit cette horrible besogne, attend que les ombres de la nuit le protégent, il arrive à la porte du collège inaperçu, il sonne, le janitor ou gardien de l'école ouvre la porte, reçoit le cadavre, ne demande aucune explication, lui remet un chèque de $25 à faire viser par un des chirurgiens de l'école et la porte se referme sans qu'un seul mot ait été échangé : le pauvre corps que les parents éplorés croient encore dans sa tombe et sur laquelle ils iront porter des fleurs et dire leurs prières, va avoir pour dernière demeure une table de dissection dans une salle de clinique, et le cadavre de celui ou celle que nous aurons aimé subira la dernière des profanations.

Puis l'infâme voleur va chez le docteur indiqué, celui-ci vise le chèque, notre individu se présente à la banque, touche les $25.00 et tout est dit.

Les étudiants en médecine répondront, il nous faut des cadavres pour nous perfectionner, pour compléter nos études, sans eux nous ne pouvons rien faire, soit nous l'admettons, mais maintenant nous nous adressons à eux directement, et nous leurs demandons s'ils aimeraient à voir le cadavre de leurs femmes ou de leurs filles, de leurs parents ou de leurs enfants, étendus sur une table de clinique, sans un linceul pour les protéger contre les regards curieux et obscènes des étudiants leurs camarades, et pour compléter le tableau, de voir ce pauvre corps qu'ils ont peut-être tant aimé, disséqué d'une manière horrible pour satisfaire soi-disant leur amour de la science.

Sur le vieux continent on n'entend jamais parler de profanation semblable, et, si un misérable quelconque se rendait coupable d'un pareil sacrilége, la loi elle-même ne serait pas assez puissante pour le protéger contre la colère populaire, et il expierait sans doute de sa vie le crime dont il se serait rendu coupable.

Ici tout le contraire, la loi prend la vue la plus lénientc et ne condamne le voleur, s'il est pris, qu'à une simple amende ou à un léger emprisonnement, et la plupart du temps le misérable échappe à la justice. Soi-disant, le janitor ne l'a pas regarde, ou le médecin qui a signé le chèque ne se rappelle pas sa figure, ou bien encore le caissier de la banque qui a fait honneur au chèque n'a pas fait attention à l'individu en question, comme cela est arrivé il y a deux mois à peine à Montréal dans une cause identique, et il va de nouveau recommencer son épouvantable besogne et alimenter ainsi les écoles de chirurgie.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur ce sujet, nous en avons assez dit, et nous espérons que tous se rallieront à nous pour demander que la loi s'applique dans toute sa rigueur aux misérables reconnus coupables d'un acte aussi épouvantable.

La situation en Russie.

CE QUE DEMANDE LE PEUPLE RUSSE.

Les victoires remportées par la Russie dans la dernière guerre d'Orient, et le traité avantageux qui les a consacrées, auront sans doute contribué à maintenir, sinon à augmenter son prestige ; mais il ne paraît pas que la condition morale et politique du peuple russe en ait été beaucoup améliorée. Aussi les journaux de Moscou et de St. Pétersbourg ont-ils parfois un ton de mélancolie et un air de désenchantement qui tranchent avec les accents enthousiastes et les démonstrations superbes auxquels ils nous avaient habitués avant la guerre d'Orient. Il est incontestable qu'il se développe chaque jour davantage en Russie un esprit public dont les aspirations, jusqu'ici étouffées par la raison d'Etat, finiront par se faire jour avec d'autant plus de violence qu'elles auront été plus longtemps et plus fortement contenues. Et nous ne parlons pas ici des extravagantes théories des nihilistes et des rêves dangereux des mille sectes d'un caractère religieux ou social qui pullulent dans ce pays, bien qu'on puisse croire avec quelque apparence de raison que ces excès d'imagination et ce dérèglement des esprits se produiraient avec moins de facilité sous un régime qui laisserait aux idées leur libre expansion. Ce qui nous préoccupe ici, c'est la condition fâcheuse où se trouve placée la moyenne partie de la nation, qui, bien moins forte assurément en Russie que dans les Etats de l'Europe centrale et occidentale, tend cependant à se constituer de plus en plus solidement, grâce à l'institution des zemstvo ou assemblées provinciales, et qui, par suite de l'émancipation des serfs, est destinée à se voir graduellement renforcée par de nouveaux éléments et à s'appuyer sur une base de plus en plus large. Dans un récent article, la *Novoe Vremya* se plaignait avec une assez vive amertume de l'infériorité de la Russie vis-à-vis des autres Etats de l'Europe, au point de vue de l'exercice des droits politiques. Il est une considération qui doit surtout frapper ceux qui dans ce pays aspirent à l'établissement d'un régime constitutionnel : c'est l'exemple d'une contrée voisine, longtemps assujettie, comme la Russie, au despotisme, et qui a connu, comme elle, tous les abus de l'autorité absolue, l'Autriche, qui, sachant tirer de ses dernières défaites un utile enseignement, n'a pas craint de donner à ses peuples, après la guerre d'Italie, les institutions les plus libérales. Ce que le pays des Metternich et des Schwarzenberg a pu faire, ce qu'il a eu le courage de faire après ses désastres, pourquoi la Russie ne le tenterait-elle pas à son tour après ses triomphes, et qui oserait affirmer que le succès ne couronnerait pas ce généreux effort. Les éléments d'une grande réforme politique ne se trouvent ils pas tout préparés dans ces assemblées provinciales auxquelles nous avons fait allusion plus haut, et dont quelques-unes viennent de donner au gouvernement une leçon indirecte, dont il devrait faire son profit pour sa propre gloire et pour le plus grand bien de la nation.

Dans un de ses derniers numéros le *Tagblatt* de Vienne, publiait une pétition adressée au czar par un certain nombre de zemstvo, et tendant à obtenir pour ces assemblées les droits constitutionnels dont elles sont dépourvues. D'après l'ukase qui les a créées en 1864, il ne leur est permis de s'occuper que des intérêts purement économiques de leur circonscription territoriale. Cette pétition, recouverte de plus de trois cents signatures, a été frappée d'interdiction, et la circulation en est interdite dans tout l'empire. On pourra voir, par les extraits que nous en reproduisons ci-dessous, dans quel esprit elle a été conçue, à quels besoins impérieux, à quels vœux légitimes elle répond :

A S. M. le czar, empereur de toutes les Russies,

Le grand et noble empire russe, malgré les brillantes victoires de nos armées dans la péninsule des Balkans, a été récemment ébranlé à plusieurs reprises par des explosions formidables d'agitations intérieures. Ces symptômes indiquent clairement un état de choses peu naturel et malsain dont souffre toute la société, nous voulons dire toute la nation russe, Le gouvernement impérial s'est vu obligé de faire appel au peuple russe pour engager son patriotisme reconnu à combattre côte à côte avec lui.

Mais comment le peuple russe peut-il répondre à cet appel s'il est toujours condamné à jouer un rôle passif ? Ce peuple brave et désintéressé ne sera-t-il jamais admis à participer à la direction des affaires nationales ? Ne lui permettra-t-on jamais que d'offrir de grands et sanglants sacrifices sur l'autel du bien-être commun, et devra-t-il ainsi rester entre les mains des autorités un instrument muet à qui il est défendu de raisonner ?

Sans doute, il doit appartenir aux représentants du peuple de voler au secours de l'ordre social menacé et de la patrie en danger. Mais le pouvons-nous ? Non, cela nous est impossible ; nous ne possédons pas les moyens nécessaires.

Cet état de choses est évidemment des plus anormaux. Nous formons à cet égard une exception lamentable vis-à-vis du reste de l'Europe, et doublement déplorable en ce que les Russes se sont toujours montrés capables de civilisation et de progrès. Puisque nous affranchissons les autres, pourqoi ne serions-nous pas nous-mêmes libres des entraves que fait peser sur nous une législation défectueuse ?

Très sereine Majesté, accordez à vos propres sujets le droit innè de disposer de leur avenir ; donnez-leur dans votre générosité ce que vous avez donné aux Bulgares, et vous verrez alors à quel degré de puissance, de prospérité et de richesse s'élèvera la Russie.

C'est cette supplique, aussi raisonnable dans le fond que respectueuse dans la forme, que plusieurs assemblées provinciales ont adressée au czar en réponse à l'appel que lui-même a récemment fait à son peuple. Ne dirait-on pas un écho lointain de cette fameuse *Pétition des droits* qui a été chez le plus ancien gouvernement constitutionnel de l'Europe le prélude de l'établissement des libertés publiques ? Ce n'est peut-être encore qu'un cri vague et affaibli ; mais il n'en est pas moins l'expression d'un sentiment qui ne peut que se développer et s'affermir dans l'esprit du peuple russe. La sagesse, l'honneur et souvent le salut des gouvernements consistent à savoir écouter, à savoir entendre.

NAISSANCE.

En cette ville, le 26 du courant la dame de M. Rodolphe Chevrier, un fils.

DÉCÈS.

Madame Joseph Cyr, âgée de 38 ans. Ses funérailles auront lieu à Lourdes, vendredi, sur les 10 hrs. A. M. Les parents et amis sont priés d'y assister sans aucune autre invitation.

TROUVE.

Il y a quelques jours une petite peau d'ours, s'adresser au bureau du journal pour la recouvrer en prouvant la propriété et payant les frais de la presente annonce.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

Vis-à-vis le Palais de Justice,

MONTREAL.

LE propriétaire, en remerciant le public et ses amis de l'encouragement qu'ils lui ont donné par le passé, a l'honneur de les informer qu'il vient de faire à son hôtel des additions, améliorations et embellissements considérables qui, tout en assurant le confort des clients, rendent l'Hôtel Richelieu un des

PREMIERS ETABLISSEMENTS

du genre à Montréal.

Rien n'est négligé pour rendre le séjour de l'Hôtel agréable aux voyageurs ; et, par ce moyen, le propriétaire a le ferme espoir que le public et ses amis lui continueront leur encouragement.

Les anciens prix ont été réduits.

Aux Stations des chemins de fer et aux débarcadères des bateaux à vapeur, on trouvera toujours l'Omnibus de l'Hôtel.

I. B. DUROCHER,
Propriétaire.

20 février 1878. 1 an.

BUREAU GÉNÉRAL

D'AFFAIRES et D'AGENCES

INTERMÉDIAIRE DU COMMERCE

ET DE

L'INDUSTRIE,

Pour toutes Opérations Commerciales, Industrielles, Contentieuses et Financières,

POUR LE CANADA, L'EUROPE

et les

ETATS-UNIS.

Pour plus amples informations, s'adresser à

C. RENAUD et Cie.

No. 30, RUE ST. GABRIEL,

MONTREAL, P.Q., CANADA.

AUX INVENTEURS ?

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets,

OTTAWA, ONT

B. P.—Boite 68

Les Bains Turcs,

RUE ALBERT,

Porte voisine de "l'Opera House," sont maintenant ouverts aux heures suivantes :

Pour Dames (femmes à leur service) de	10 a.m. à 3 p.m
Pour Messieurs, de	7 à 10 a.m
Et de	3 à 11 p.m.

Le DR. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, ou il peut être consulté professionnellement.

Ottawa, 24 janvier 1879. 1an.

DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATISSE DE JOHN THOMPSON.

—Heures du Bureau de 9 à 4.—

PROTECTION

A

L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"Arcade" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada, est d'acheter vos marchandises à

L'"ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.

do	do	do	75 "
do	do	do	80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hunton.)

94 et 96 RUE SPARKS,

EUG. DUPUIS

Ottawa, 26 Déc. 1878.

FERRONNERIES

A BON MARCHE.

Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de

FERRONNERIES,

à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre

VIEIL ETABLISSEMENT

McDougall & Cuzner.

ENSEIGNE DE LA

GROSSE TARIÈRE,

Rue Sussex.

Nous vous présentons à tous les compliments de la saison.

Ottawa, 26 décembre 1878. 1an

M. LAFLAMME,

ENTREPRENEUR DE

Pompes Funèbres et Meublier,

428 RUE SUSSEX,

Tient constamment en mains un assortiment général de

CERCUEILS DE TOUTES SORTES

AINSI QUE DE

Magnifiques Corbillards.

N. B.—Meubles faits à ordre, ainsi que réparations de meubles.

Ottawa, 7 février 1879. 3m

AGENT ; LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons* Echantillons gratis. Adresse.

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich.

AVIS.

LES PERSONNES

QUI ONT EN MAINS DES

LIVRES

APPARTENANT A LA

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT,

SONT PRIÉES

DE LES REMETTRE SANS DÉLAI.

ON discontinuera de Prêter des livres à compter de ce jour jusqu'à nouvel ordre.

ALPHEUS TODD,
Bibliothecaire.

Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 31 janv. 1879.

Pêche du Saumon à la ligne.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.
BRANCHE DES PÊCHERIES,
OTTAWA, 24 *janvier* 1879.

DES OFFRES écrites seront reçues jusqu'au 30 AVRIL prochain, pour le PRIVILÈGE DE LA PÊCHE DU SAUMON A LA LIGNE dans les rivières ci-dessous mentionnées :

Rivière Kagashka	(*Rive Nord.*)
" Washecootai	*do*
" Romaine	*do*
" St. John	*do*
" Corneille	*do*
" Agwanus	*do*
" Calumet	*do*
" Ste. Margaret	*do*
" Trout	*do*
" Escoumains	*do*
" Portneuf	*do*
" Dartmouth	(*Gaspé.*)
" Little Cascapedia	(*Baie des Chaleurs*)
" Malbaie	(*près de Percé*)
" Grand River	*do*
" Restigouche	(*Restigouche*)
" Magdalen	(*Rive Sud.*)
" Jupeter	(*Ile Anticosti.*)
" Salmon	*do*

Le loyer par année qui est payable d'avance devra être mentionné.

Le Bail devra durer de *une* à *cinq* années.

Le locataire devra employer des gardes à ses propres frais.

Par ordre,
W. F. WHITCHER,
Commissaires des Pêcheries

Dépêches Télégraphiques.

EUROPE.

Londres, 26 février.—Une furieuse tempête s'est abattue sur l'Italie, hier. La mer a inondé une grande partie de la ville de Venise. Plusieurs autres villes ont été plus ou moins endommagées.

Le steamer anglais *Silistria* a fait naufrage à Saborna, et 18 personnes se sont noyées.

Caire, 26 février.—Le fils du Khédive, le prince Hassan, commandant de l'armée, a fait une apologie au consul anglais en réparation de l'insulte faite à M. Rivers Wilson, le ministre des finances.

Londres, 26 février.—La pleuro-pneumonie, vient d'éclater parmi le bétail à Manchester.

Londres, 26.—Un incendie désastreux s'est déclaré sur la rue Market à Manchester. Les pertes s'élèvent à £500,000 sterling.

Londres 26 Février.—Une lettre de la Ville du Cap donne que peu d'explications sur les désastres arrivés à l'armée Anglaise. Les Zoulous ont attaqué les troupes du commandant Durnford lorsqu'il se rendait au camp du capitaine Pullein. Ce dernier en voulant porter secours à Durnford fut lui-même battu par les Zoulous.

Berlin 26 Février.—L'Empereur est quelque peu indisposé.

Lord Dufferin est ici. Il doit avoir une entrevue avec Bismarck.

Londres 25 Février.—On mande de Berlin que depuis la visite des députés Alsaciens à Bismarck, les autonomistes ont décidé de presenter une mesure à l'effet de faire de l'Alsace et de la Lorraine un état fédéral. Le succès n'est pas impossible.

Londres, 26.—Une dépêche de Berlin dit qu'une correspondance très animée s'échange en ce moment entre l'Allemagne et le Danemark.

En réponse à une députation de députés Alsaciens du Reighstag, qui ont présenté une requête demandant que l'Alsace se gouverne par elle-même, Bismarck a admis la justesse de leur réclamation et leur a promis de faire de nouvelles concessions.

Le Prince Impérial Louis-Napoléon a écrit une lettre dans laquelle il annonce son intention d'offrir ses services à l'armée anglaise.

Une demande de £1,500,000 sera faite au Parlement pour les dépenses de la guerre d'Afrique.

Londres, 26 février.—Une tempête terrible a sévi dans le sud de la France. En Espagne, elle a duré quatre jours. Il y a beaucoup de pertes de vie et de dommages causés à la propriété. Plusieurs villages en Navarre et en Asturie ont été détruits. Une barque a fait naufrage à Corunna et 23 personnes se sont noyées.

Londres, 26 février.—Charles Pierce, le célèbre meurtrier, a été exécuté hier à Leeds. Il a avoué avoir commis plusieurs attentats.

CANADA.

Québec, 26 fév.—Une dépêche de Quebec raconte qu'il est question de l'entrée de M. Shehyn dans le ministère. On doute de sa ré-élection.

Le législateur de Lévis, McGuay est mort. On dit que M. L. H. Fréchette, ex m. p. et M. Paquet, m. p.p., ont fait application pour remplir cette vacance.

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui. On rapporte que les finances de la province laissent à désirer, et que M. Joly a emprunté $3,000,000 à New York.

PROVINCES MARITIMES.

Fredericton, N. B., 26 février.—La majorité des députés de la législature est arrivée ici. Les députés seront assermentés demain, à midi, par un des juges de la Cour Suprême. Le parlement français s'ouvrira à 2.30 p. m.

On dit que les hons. Daniel Harrington et A. M. Seely seront les candidats à la présidence du conseil législatif.

Le Dr. Vail sera le candidat de l'Opposition pour le siége de l'Orateur. Le gouvernement supportera M. Stevenson dont l'élection est à peu près certaine.

ONTARIO.

LEGISLATURE LOCALE.

Toronto, 24 février.

L'Orateur prend le fauteuil à 3 hrs. p. m.

Après les affaires de routine.

La Chambre se forme en comité pour le bill relatif aux écoles publiques, aux écoles séparées et aux écoles supérieures (High Schools.

Sur la clause autorisant l'établissement d'écoles modèles dans les villes, pour former des professeurs, il dit que la clause subséquente de la loi pourvoit à une imposition de taxes. Il demande donc que cette clause reste la même. Quant à la clause relative à la qualification des voteurs, M. Scott propose qu'elle soit la même que celle qui est requise pour l'élection des conseillers municipaux

M. Crooks fait la remarque qu'il faut distinguer entre une election de conseillers municipaux et une élection de commissaires d'écoles, et que par le fait même qu'il existe une différence entre ces deux espèces d'élections, il doit en être ainsi pour la qualification des voteurs.

M. Bethune dit que la qualification requise pour les élections municipales et parlementaires, ainsi que pour les élections des commissaires doit être la même.

Après quelque discussion entre MM Bethune, Meredith, Bell, Calvin, Deacon et Creighton l'amendement est perdu par 35 voix contre 25.

A la séance du soir, sur la motion de la seconde lecture du bill relatif aux jurés, M. Hardy dit que la loi maintenant en force est défectueuse. Il dit que le nombre des grands jurés doit être réduit de 24 à 13.

M. Deacon pense qu'il serait regrettable que l'on fit des changements dans le système des grands jurés.

M. Baxter parle dans le même sens.

M. Meredith dit que le gouvernement a agi avec prudence en ne proposant pas l'abolition des grands jurés.

Après quelque discussion, le bill est lu une seconde fois et la Chambre s'ajourne.

A TRAVERS LA VILLE.

—M. John Riverdan, propriétaire du *Meritin Paper Mills* est descendu à l'hôtel Russell.

—M. Guthrie, M.P. est parti pour Guelph hier soir, et ne reviendra pas avant mardi prochain.

—M. Albert Grant, inspecteur de la, Cie. mutuelle d'assurances le Globe est de retour à Ottawa de son voyage à Manitoba.

—Le cabinet s'est réuni hier en conseil, et la séance a duré presque toute la journée.

—Le bureau des travaux se réunira demain et celui des finances samedi prochain.

—MM. F. B. McNaree et Patton de Montréal, sont à l'hotel Russel.

—MM. Chipman et Gileson ont été nommés inspecteurs pour la faillite de M. James Metcalfe.

—Les membres conservateurs ont eu une réunion hier. Le sujet de discussion était le tarif nouveau pour le commerce des bois.

La saison du carême a commencé hier, des services ont eu lieu dans toutes les églises. Tous les divers départements étaient fermés.

—Une nommée Oliva Chartrans a été arrêtée hier par la détective Banning pour avoir volé une bague en or appartenant à un jeune homme.

Elle comparaîtra en cour ce matin.

—M. Keefer nommé arbitre dans la question de droits Murray contre la Reine, n'a pas encore rendu sa décision.

Il examine en ce moment plusieurs autres témoins.

—M. Patton, de Montréal, est arrivé à ce qu'il paraît à Ottawa, avec l'intention d'avoir une entrevue avec le ministre des Finances au sujet de notre commerce de drap.

M. George Lee, président de la Cie. de manufactures d'horloges, de Hamilton, M. Sylvestre Nelson, président de la Cie. des Territoires du Nord-Ouest, et M. J. R. Craig, secrétaire de l'association des Arts et de l'Agriculture de l'Ontario, sont à l'hôtel Russell.

—Les administrateurs de l'église Christ à Aylmer, proposent de construire durant l'été prochain une nouvelle église qui coûtera plusieurs milliers de dollars.

$1000 ont déjà été souscrits, et la semaine prochaine un grand concert aura lieu au bénéfice du fonds de construction.

—M. Upper, de Murphy, Upper et Cie, entrepreneurs de l'embranchement de Pembina du chemin du Pacifique, est en ce moment à Ottawa, pour faire avec le gouvernement les arrangements nécessaires au sujet du transport du fret et des passagers sur ce chemin qui reste encore sous le contrôle des contracteurs.

—M. le Professeur Arnold, de Rochester, qui a consacré un temps considérable à la manufacture du beurre et du fromage, a été engagé par l'association des laitiers de l'Ouest de l'Ontario, et passera la saison d'été a apprendre aux laitiers canadiens les nouveaux procédés de fabrication du fromage.

—Les Methodistes Episcopaliens ont l'intention de construire une église coûtant $26,000 au coin des rues Gloucester et Metcalfe.

Ils ont à ce qu'il paraît l'intention de mettre en vente leur propriété située au coin des rues Dalhousie et York.

—Deux chevaux attelés à une voiture de place, appartenant à un nommé Landeau, se sont emportés avant hier et se sont dirigés à bride abattue par le pont des Sapeurs vers la ville Basse.

Ils n'ont heureusement accroché aucun véhicule dans leur course furibonde, et ont été arrêtés enfin au coin des rues Sussex et Rideau par les cochers stationnés en cet endroit.

—Deux des professeurs de l'école centrale ouest, ont été sommés de comparaître demain devant le magistrat de police, pour répondre à la charge d'avoir battu d'une manière excessivement cruelle un des élèves, un enfant à peine âgé de 10 ans.

Le père de l'enfant est le plaignant en cette cause.

—Le *cliroponentor* est un petit instrument qui, parait-il, facilite grandement la construction d'un chemin de fer. Il sera exposé demain à midi précis devant le Parlement. On prétend qu'il est capable d'accomplir 10 fois plus de travail que le présent système, dans un temps donné.

Toutes les personnes qui s'occupent de travaux publics sont invitées à se trouver présentes à cette expérience.

—L'été prochain promet d'être meilleur que l'été dernier. Les architectes préparent en ce moment les plans d'un certain nombre de bâtiments dont la construction commencera bientôt,en même temps que celle des écoles modèles, la salle d'exercices (Drill Shed) et l'église méthodiste.

Un grand nombre d'ouvriers et de pauvres gens auront au moins les moyens de gagner ainsi un peu d'argent.

—Hier après-midi, l'honorable M. Baby a été renversé près l'hôtel Russel par une avalanche de neige tombant subitement d'un toit. M. Dixon de Toronto, s'est précipité à son secours, et pendant qu'il l'aidait à se relever, une deuxième avalanche est tombée sur eux. Heureusement ces deux messieurs n'ont reçu aucune blessure sérieuse; quelques contusions seulement.

—Hier, une députation composée du Col. Cubit, du bailli et du maître de port de Bowmanville, a eu une entrevue avec le ministre des Travaux Publics, et lui a fait voir les nombreux avantages que le port Darlington offrait comme port de refuge sur la rive nord du lac Ontario; ces messieurs ont demandé au gouvernement de dépenser la somme de $50,000 environ pour faire les travaux nécessaires.

M. le Dr. Tupper a reçu la députation avec la plus grande courtoisie, et a promis de prendre cette demande en considération.

—Il n'y a eu qu'un seul cas hier devant le magistrat de police, celui de M. G. H. Preston contre George St. George et B. Reeil, huissiers. Il paraît que ces messieurs ont pris possession des effets appartenant à M. Preston et ont placé un nommé John Liberty comme gardien de la maison. M. Preston et son fils George s'empressèrent de mettre à la porte le gardien nommé par les huissiers, et le résultat fut que lorsque les officiers de la loi George et Reeil retournèrent il y eut une bataille en règle.

Une plainte fut déposée contre les huissiers, de là leur apparition en cour. Comme il a été impossible de découvrir qui avait frappé le premier la cause a été renvoyée.

M. T. Bellemare a transporte son magasin au No. 522, rue Sussex. Il continue à vendre à grande réduction ses chaussures dont le fond est des plus variés.

Il fait exécuter les ouvrages de commande sous le plus court avis.

Attention à l'enseigne du petit nègre.

NOUVELLES CONDENSÉES.

—On compte vingt nouvelles faillites dans la province de Québec.

—Jonathan Gill, marchand de Manchester, vient de déposer son bilan. Passif 160,000 louis sterling.

—Le roi d'Abyssinie recevra une pension en compensation du terrain qu'il disputait au Khédive.

—Une dépêche de Paris nous apprend que le maréchal MacMahon souffre d'une maladie des yeux.

—On mande de Paris que la question d'un traité de commerce entre la France et les Etats-Unis d'Amérique prend de plus en plus en faveur.

—Le préfet de la Seine a été chargé de la distribution de la somme votée par le gouvernement en faveur des communistes.

Halifax.—Une maison inoccupée à Annapolis a été entièrement brûlée. On suppose que le feu a été mis par un incendiaire.

A l'ouverture du parlement en Bulgarie, le czar a envoyé une dépêche félicitant les Bulgares et leur recommandant de ne faire aucune imprudence qui puisse embarrasser la Russie.

Les grévistes de Birkenhead, Angleterre, voyant les charbonniers et un grand nombre de journaliers du port reprendre leur ouvrage, se sont décidés à accepter une réduction de gages.

—Le président Grévy et ses ministres s'opposent fortement à la mise en accusation du cabinet du 16 Mai. La Chambre règlera probablement la difficulté en passant un vote de censure sur le ministère De Broglie.

—Les tisserands de Ashton-under Lyne Angleterre, au nombre de 3,000 ont décidé, lundi dernier, de ne consentir à aucune réduction de gages au risque de mourir de faim.

—Les dernières nouvelles de Santa Fé, nous apprennent que pendant les troubles qui ont éclaté dans le comté de Lincoln, H. J. Chapman, avocat et chef du parti de M. Sween, a été tué raide en face du Palais de Justice.

—Un immense incendie a éclaté à Barrie, Ont., dans la nuit du 25 au 26, et un certain nombre de maisons en brique ont été complètement détruites; les pertes sont considérables, mais le chiffre n'est pas encore connu.

On suppose que cet incendie a été causé par l'explosion d'une lampe à pétrole.

—L'un des bills les plus vivement débattus par le Congrès des Etats-Unis, est le bill Starns relativement à un impôt sur les eaux minérales importées, lesquelles sont actuellement admises en franchise au détriment des eaux minérales du pays.

La peste.

Dans son feuilleton des *Débats*, Henri de Parville étudie le fléau qui sévit dans la province d'Astrakan, la peste, fille de la guerre et de la misère. Les conclusions sont absolument rassurantes.

"La peste règne depuis un demi siècle presque à l'état endémique en Perse et en Syrie; elle n'a jamais, dans ce laps de temps, dépassé Constantinople et la Russie méridionale. Ses dernières étapes sont les suivantes: 1856, 1865, frontière perso-turque; 1870, frontière occidentale de la Perse; 1875, vallée de la Mésopotamie; 1876, Bagdad; 1877, Recht; 1878, Vetlianka, gouvernement d'Astrakan. L'extension de la maladie n'est donc pas considérable si surtout on veut bien se rappeler que Recht fait un grand commerce avec la Russie et le centre de la Perse.

"Au reste, nous prouverions facilement que, même en ce moment, la peste est absolument confinée dans ses anciens quartiers. A-t-on oublié la peste de Géorgie qui apparut en 1798 et qui, après quatre ans de répit, se montra de nouveau de 1802 à 1804. Elle atteignit Mosdok, Georgievsk; elle ravagea la petite Kabarda, le pays des Ingouches, et s'étendit jusqu'à Astrakan. Deux fois en deux ans elle y fit des ravages. Au printemps de 1808 elle disparut du Caucase et se montre sur les Nogaïs et les Abases, jusqu'à Saratoff. En 1809, on la trouve à l'embouchure du Terek, dans la mer Caspienne. De 1814 à 1818, elle va et vient sans cesse en Géorgie, et frappe avec intensité sur le Sud de la Russie jusqu'à Stavropol. Pendant dix-huit ans la peste régna presque sans interruption dans les provinces du Caucase, avec transmission et acheminement de Géorgie en Turquie, et inversement. De 1806 à 1815 seulement, il y eut menace pour le centre de la Russie.

"Ainsi la situation actuelle n'a rien de bien neuf. Elle s'est souvent présentée. On verra la peste d'Astrakan irradier encore cette fois comme déjà dans un rayon plus ou moins vaste, la maladie voyager et s'étendre dans chaque foyer pendant les grandes chaleurs de l'été."

Le gouvernement, répondant sur le même sujet aux préoccupations publiques, a publié dans le *Journal Officiel*, la note suivante:

"L'apparition d'une épidémie pestilentielle, au sud-est de la Russie, dans le gouvernement d'Astrakan, a causé de vives appréhensions en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Une commission a été chargée de proposer les moyens de prévenir l'introduction de la maladie dans ces pays, et des mesures très sévères ont été arrêtées à cet effet.

De son côté, le gouvernement russe annonce l'emploi des moyens les plus énergiques pour circonscrire le mal et l'éteindre dans ses foyers.

En France, la question de propagation se présente avec une gravité beaucoup moindre. Contre les communications par la voie de terre nous sommes protégés par la barrière austro-allemande et ce ne serait que dans le cas où la maladie atteindrait le littoral de la mer Noire ou de la Méditerranée que nous serions menacés par la voie maritime.

Dans ce cas, que nos réglements sanitaires ont prévu, nos moyens d'action de ce côté nous donnent toutes les garanties possibles. La plus grande probabilité est que l'épidémie en question s'éteindra en Russie.

Cependant le gouvernement de la République ne pouvant rester indifférent en présence du danger qui menace l'Europe orientale et, ne serait ce que dans un intérêt scientifique, il compte s'associer aux études qui seront faites dans les localités infectées et aux efforts qui auront pour but d'éteindre la maladie.

—Le Club de la Réforme, à Londres, a donné un grand banquet samedi soir en l'honneur de Lord Dufferin avant son départ pour St. Petersbourg. Le diner a été très enthousiaste. Il a été présidé par le comte de Granville assisté du marquis de Harting on.

AMELIORATION.

Le public est respectueusement informé qu'un bureau pour la

Pour la vente de Timbres-poste, De Cartes Timbrées, d'Enveloppes Timbrées et d'Enveloppes Timbrées pour Journaux,

Vient d'être ouvert dans le

Corridor du Bureau de Poste DE CETTE VILLE.

Il y aura constamment à ce bureau des journaux de la ville et des enveloppes pour journaux à la disposition de ceux qui voudront faire des envois par la malle.

Bureau ouvert de 8 a.m. à 8 p.m.

Ottawa, 17 février 1879. 1m.

FITZSIMMONS & BROWN.

EPICIERS

EN GROS ET EN DETAIL.

Marchands de vin et de Liqueurs.

No. 101 RUE RIDEAU ET *103 RUE SPARKS,*

OTTAWA, ONT.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

AMOS ROWE

ENCANTEUR ET AGENT

POUR LA

PROPRIETE FONCIERE.

— *BUREAU* —

26— RUE RIDEAU, —26

OTTAWA.

Ottawa, 26 Déc. 1870.

THOMAS PATTERSON,

(Fournisseur de Son Ex. le Gouv.-Gén.)

EPICIER,

EN GROS ET EN DÉTAIL,

No. 59, RUE RIDEAU,

OTTAWA.

Ottawa, 26 déc. 1878

M. JOLICŒUR,

No. 165 RUE SPARKS.

CHAUSSURES de commande, confectionnées dans les derniers goûts, sans délai. Assortiment complet de chaussures faites à mon établissement toujours en mains

Ottawa, 26 Déc. 1878.

ALEXIS FOISY.

Ferblantier, Plombier, etc.

223 RUE DALHOUSIE. 223

A constamment en mains un assortiment complet de

FERBLANTERIE,
CRYSTAL,
LAMPES,
HUILE DE CHARBON,

et tous les matériaux nécesaires pour l'Aqueduc. Toutes commandes seront executees avec promptitude et aux taux les plus réduits.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

LE et après LUNDI, le 10 FEVRIER 1879, les trains voyageront comme suit:

Laissant Ottawa:	Arrivant à Ottawa:
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 8.30 p.m.
Pour l'Est, à 4.00 p.m.	De l'Est et du Sud à 10.15 p.m.
Pour l'Est et l'Ouest à 10.15 p.m.	De l'Ouest à 7.00 p.m.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie,à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure de Montréal.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gerant, Ottawa

Ottawa, 8 février 1878.

C. O. DACIER,

Pharmacien,

517 RUE SUSSEX,

OTTAWA,

PRODUITS chimiques et Médecines patentées, Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis.

Lunettes, convexes et concaves de toutes sortes, et de couleurs, etc., etc.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualite constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1878, 1 an

Jos. SENECAL,

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funerailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL,
No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'Ami Moise à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son representant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

E. G. LAVERDURE,

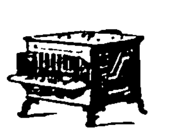

Plombier, Gazier et Ferblantier

FAISEUR DE

COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISE

ET CONSTRUCTEUR DE

FOURNAISE A AIR CHAUD,

Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et recents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile à Charbon, Lampes, Tuyeaux, en mains au plus bas prix.

Ouvrages et réparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

1879.

VENANT D'ETRE REÇUS

—CHEZ—

Chenet, Tassé & Cie.,

68 RUE RIDEAU,

ENSEIGNE DE L'ETOILE.

ALPACA NOIR, Qualité Supérieure,
INDIENNES, Nouveaux Desseins,
COTONS A DRAPS.

—AUSSI—

UNE CAISSE DE TWEEDS de bonne qualité.

Ottawa, 12 fevrier 1878. 26 d. 3m

Le Proprietaire du Magasin

QUI A POUR ENSEIGNE LA

Grosse Boule Verte,

Et qui est si bien connu en cette ville, désire annoncer à ses nombreuses pratiques qu'à partir de

LUNDI, 2 FEVRIER PROCHAIN,

Il fera une grande vente de

COUPONS DE TOUTES SORTES DE MARCHANDISES,

En attendant qu'il reçoive son immense

ASSORTIMENT DU PRINTEMPS.

Ces effets seront vendus pour la moitié du prix coûtant.
C'est l'intérêt du public de profiter de ce grand avantage.

A LA BOULE VERTE,

COIN DES RUES DALHOUSIE ET ST. PATRICE

J. L. RICHARD.
Propriétaire

Ottawa, 31 janvier 1879.

Etablissement de Tailleur

DE

"BROADWAY,"

261 Rue Wellington, vis-à-vis l'Eglise St. André

LA GRANDE VENTE

D

P. C. AUCLAIR

COMMENCERA

Mardi, 7 Janvier 1879.

Etant sur le point de déménager mon Etablissement dans un Magasin plus spacieux sur la RUE SPARKS, mon présent assortiment de HARDES FAITES doit être vendu dans les TRENTE JOURS qui suivent, et sera offert à des prix sans précédents à Ottawa.

Les lignes spéciales qui suivent mérite votre Attention IMMEDIATE.

200	paires pantalons de la meilleur Etoffe, seulement	$1.60	la paire.
300	" pantalons du meilleur Tweed Canadien	$1.75 à 2.25	"
150	Pea Jackets, bien double et bien faits, seulement	3.00	chaque
200	" " meilleur étoffe canadienne, seulement	3.50	"
200	" " en drap de Castor, bleu, brun et noir, seulement	4.00	"
100	Pardessus en drap de Castor, bleu, brun et noir, seulement	5.00	"
200	Ulsters, bonne étoffe moutonnée, seulement	5.50	"
200	" " " " extra "	6.00	"
75	" en drap de Nap, tout laine "	8.00	"

AVIS Les Habillements ont tous été taillés et faits au magasin d'apres les Patrons de Pratique.

Les Habillements d'Enfants seront vendus à moitié prix

Un lot de Chemises blanches pour messieurs, seulement......25 cts. chaque
Un lot de Collets en Toile " " " ...... 5 "

Venez Examiner notre Assortiment vous-même.

☞ Une réduction de 20 par cent sera allouée sur tout Habillement faits à ordre pendant le mois de Janvier, (pour argent comptant seulement).

P. C. AUCLAIR,
261 Rue Wellington.

Ottawa, 15 Janvier 1879 1m.

Epiceries, Vins et Liqueurs pour Noel.

Toutes les dames désirant économiser feront bien de se rappeler du Soussigné en faisant leurs emplêtes de Noel. A part beaucoup d'autres, les articles qui suivent méritent leur attention.

NOUVEAUX FRUITS—Raisins, Currants, Figues, Oranges, Citrons, etc.
VINS—Champagnes, Clarets, Port, Sherry, etc.
LIQUEURS—Whiskey d'Ecosse, d'Irlande et du Canada, Old Tom, Eau de Vie Jamaïque, Cerisier de Steward, Whiskey, etc.
THES—Depuis 25 cts. à $1. par lb. Comprenant toutes les qualités. Bien bonne valeur
CAFE—Frais tous les jours Qualités qui ne peuvent être surpassées.

Alex. CLARK, 69 Rue Rideau.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 1 an

George B. Fisher,

AGENT de Comptabilité et Syndic Officiel pour le District Judiciaire d'Ottawa, comprenant la ville de Hull. Stricte attention donnée au recouvrement et au règlement des comptes, et renseignements sûrs touchant les terrains miniers, terres à bois d'exploitation et propres à la culture.

Bureau à Hull—Au bureau de la succession Wright.

Bureau à Ottawa—No. 60, rue Sparks.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

Amos Chatfield

HORLOGER ET BIJOUTIER PRATIQUE,

455 Rue Sussex,

OTTAWA,

à l'Enseigne du "Baril Rouge."

RÉPARERA spécialement tous Ouvrages qu'on lui confiera à des prix très réduits, ainsi que les Articles destinés au Commerce.

AMOS CHATFIELD,
Gérant.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

Chas. Desjardins,

AGENT D'ASSURANCE,

40 rue Elgin. 40

EST chargé de solliciter des Annonces et des Impressions pour le compte de la *Gazette d'Ottawa.*

Ottawa, 27 décembre 1878

MOSGROVE ET PEARSON, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au-dessus du magasin de Gibson, confiseur.

☞ Argent à prêter sur propriétés foncières.

LE PORTRAIT DE FEU

Mgr. CONROY,

Délegué Apostolique en Amérique, est en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de $1.00 par copie, ou $8.00 par 12 copies.

Ottawa, 26 décembre 1878.

WALKER & McINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc., No. 34 Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House.

W. H. WALKER, | A P McINTYRE.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

De l'idée conservatrice dans l'ordre politique.

(*Conférence donnée le 5 février devant le Club Cartier de Québec.*)

(*Suite.*)

Pourquoi cette différence dans la durée, me dira-t-on. Premièrement, il s'agissait de bien soustraire les législatures locales à l'influence prépondérante du parlement fédéral. Il était important que les élections n'eussent lieu ensemble que le plus rarement possible.

En second lieu, la législation provinciale étant, de sa nature, moins propre à soulever l'excitation populaire, il était sage de faire les élections provinciales plus fréquemment afin de stimuler l'intérêt public dans les travaux des législatures locales.

A ce point, je dois mettre en cause les deux partis politiques au Canada. Comme je vous le disais, j'ai voulu dans ces réflexions, me dégager complètement des considérations de parti, pour ne penser qu'aux principes seuls. Je crois y avoir réussi. Mais comme les principes seraient stériles si personne ne les mettait en pratique, il faut bien, après les avoir analysés, descendre à ceux qui les professent, les défendent et les appliquent. C'est ce qui m'amène maintenant à jeter quelques regards sur l'histoire des partis politiques depuis 1840. C'est surtout vers 1848, 49, 50 et 51 que date la ligne de démarcation entre les partis actuels. Ces deux partis s'appellent, l'un, le parti libéral, c'est celui que nous combattons ; l'autre, le parti conservateur, c'est celui que nous appuyons.

Cette nombreuse et glorieuse phalange d'hommes libres qui, depuis bientôt quarante années, se sont groupés sous le drapeau conservateur pour défendre le principe dont il est l'emblème, ont-ils été et sont-ils encore autant d'ennemis de la liberté, de réactionnaires qui voudraient conduire le Canada au despotisme et à la tyrannie ? L'on jetterait avec raison l'épithète d'insensé à la figure de celui qui oserait soutenir sérieusement cette opinion. Si jamais un dessein semblable à celui que je suppose avait trouvé place dans quelques cerveaux excentriques, il ne se serait pas rencontré un seul électeur, un seul citoyen, pour le contenancer une seule minute. Non, certes, nos libertés politiques, jusqu'au jour de ce douloureux événement du deux mars dont je vous dirai un mot dans un instant, n'ont pas eu d'adversaires, encore moins d'ennemis. Il y a eu lutte entre ceux qui désiraient la la protection et le maintien de nos libertés, et ceux qui voulaient les compromettre par des extravagances proclamées ridicules par leurs successeurs légitimes et reconnus. Les premiers obéissaient à l'idée conservatrice qui a été la plus solide garantie de la liberté politique sur cette terre du Canada.

Les chefs du parti conservateur ont tenu les rênes du pouvoir de 1840 à 1873, à l'exception de quelques mois. Ils ont été maintenus dans cette position par la confiance de la grande majorité des électeurs du pays qui, eux aussi, avaient foi dans l'excellence du principe conservateur. Nos chefs ont administré les affaires publiques et ils ont fait les lois exigées par les besoins du pays. Pendant tout ce laps de temps, long de plusieurs années, ont-ils jamais voulu restreindre les libertés populaires ? Ont-ils jamais failli à leur devoir en ne travaillant pas au progrès du pays ? Interrogez l'histoire de cette brillante époque de nos annales, et elle vous enseignera que le parti conservateur a été le véritable ami de la liberté ; qu'il a voulu garantir au peuple canadien la jouissance entière de ses droits constitutionnels ; qu'il a travaillé au progrès de l'éducation, au développement de nos ressources, à l'extension de nos franchises municipales, à la codification de nos lois civiles, et à une foule d'autres réformes.

C'est parce que les premières études que nous avons faites de la politique, nous ont enseigné que le principe conservateur était à la fois l'appui, le soutient, le défenseur de la liberté bien entendu, la garantie de l'ordre et du progrès, que, désireux d'exercer nos droits de citoyens, vous et moi, nous sommes entrés dans les rangs du parti conservateur. Vous ne seriez pas ici ce soir pour m'écouter, ni moi pour vous tenir ce langage, si, pour un seul instant, nous avions pu supposer qu'en nous enrôlant sous l'étendard conservateur, nous nous faisions les alliés des ennemis de la liberté, les adversaires du progrès, des amis du despotisme, des partisans de l'immobilité. La lumière de la raison et du bon sens, la grande lumière historique, nous ont vite éclairés sur ce point, et nous avons embrassé le conservatisme parce que nous avons trouvé en lui un attachement vrai et sincère à la liberté, l'amour du véritable progrès, l'hostilité aux extravagances et aux projets ridicules.

L'orateur libéral que j'ai déjà deux fois mentionné, citait avec emphase cette parole célèbre de Junius, écrivain illustre : *Eternal vigilance is the price of liberty* ; "une vigilance éternelle est le prix de la liberté." Il ne s'apercevait pas que cette phrase est la définition la plus parfaite de l'idée conservatrice. Elle dit, n'est-ce pas qu'un peuple qui veut conserver ses libertés doit veiller sans cesse, de peur que l'on ne cherche à les amoindrir. Mais, encore une fois, le principe qui lui fera exercer cette surveillance continuelle, n'est pas autre chose que le principe conservateur qui donne le dévouement, le respect et la vénération pour base à la liberté.

L'idée libérale, nous répètera-t-on, c'est celle qui veut toujours la réforme des abus. C'est le programme des libéraux. Alors pour être de cette catégorie-là, il faut, je le suppose, un talent tout particulier pour inventer les remèdes aux maux dont la société a à se plaindre. Il faut une fécondité permanente pour enfanter des réformes continuelles.

Ce parti s'appelle le parti libéral ou le parti de la réforme. Le gouvernement du pays lui a été confié en 1873. Il l'a gardé pendant cinq ans. Il a donc pu étonner le monde par une foule de réformes. L'a-t-il fait ? Relisez toute la législation des cinq dernières années dûe à l'initiative des libéraux, et dites-moi quelles sont ces merveilleux changements qu'ils ont introduits dans nos lois et dans nos institutions. En quoi diffèrent-elles de ce qu'elles étaient en 1873 ? S'il était vrai que l'inertie et la stérilité sont les caractères particuliers du conservatisme, je dirais que le ministère qui a croulé le 17 septembre était le gouvernement le plus conservateur que jamais le monde ait vu. Il est très aisé de s'intituler le parti de la réforme, mais le point difficile est de se rendre compte des besoins d'un peuple et des moyens les plus propres à le satisfaire. Aussi, malgré son titre, le parti libéral a-t-il complètement échoué dans la tâche ardue de gouverner le pays avec habileté et succès, et de manière à répondre aux exigences des temps et aux justes aspirations de la population.

(*A suivre.*)

BULLETIN COMMERCIAL.

MARCHE D'OTTAWA.

Farines et Grains.

Ottawa, 27 février 1879.

Farine.—Sup. extra, baril, 196	$5.75	a 6.00
Extra	5.25	a 5.50
Forte pour boulanger	4.75	a 5.00
Extra du printemps	4.00	a 4.25
Farines en poches, de 100 livres	2.25a	2.37½
" d'avoine, 100 "	2.00a	2.12½
" Maïs ou blé d'inde blanc, par 200 livres	2.75	
" Maïs ou blé d'inde jaune, par 200 livres	2.50	a 2.75
Grains.—Blé du printemps, par 60 livres	0.95	a 1.00
Blé d'automne, par 60 livres	1.05	a 0.00
Orge par minot	0.45	a 0.50
Pois " "	0.55	a 0.60
Fèves, le minot	0.90	a 1.00
Avoine, 34 livres	0.30	a 0.32
Son, par 100 livres	0.60	a 0.70
Grue, par 200 livres	0.80	a 0.90
Foin, par tonnes	11.00	a 13.00
Paille, par tonnes	5.50	a 6.00

Bœufs, Moutons, etc.

Ottawa, 27 février 1879.

Bœuf, 1ère qualité, par 100 livres	$5.00	a 6.00
" 2ème " "	5.00	a 0.00
Bœuf, par livre	0.06	a 0.10
Mouton, par livre	0.06	a 0.10
Veau, par livre	0.06	a 0.12

Lards, Jambons, etc.

Ottawa, 27 février 1879.

Lard frais, par 100 livres	$7.00	a 0.00
" frais, par livre	0.08	a 0.10
" Salé, " "	0.08	a 0.00
Jambons frais, par livre	0.10	a 0.00
" fumés, "	0.10	a 0.00
Lard Mess. 200 livres	14.50	a 00.00
" Mince " "	11.75	a 12.50
" Prime Mess " "	10.50	a 10.60
Saindoux, en livre	0.09	a 0.10

Provisions, etc.

Ottawa, 27 février 1879.

Beurre frais, par livre	$ 0.15	a 0.17
" salé, " "	0.10	a 0.12
Patates la poche	0.90	a 1.10
Oignons, par baril	1.50	a 2.00
Œufs, par douz	0.30	a 0.35
Sucre d'erable, par livre	0.10	a 0.12
Pommes, par baril	2.00	a 3.00
Oranges, par caisse	6.00	a 8.00
Citrons, "	12.00	a 13.00
Fromage, par livre	0.11	a 0.13
Raisin de Malaga, par livre	0.07	a 0.10

Huile et Poissons.

Ottawa, 27 février 1879.

Poissons—Seche, le quintal	$5.00	a $0.00
Morue verte, le baril	5.50	a 6.00
Saumon, en baril	13.00	a 0.00
Saumon No. 1, la livre	0.08	a 0.09
Hareng du Labrador	5.00	a 5.50
Maquereau, par baril	6.00	a 0.00
Truite " "	10.00	a 0.00
Anguille, par quart	10.00	a 0.00
Morue fraiche, par 100 lb	5.00	a 5.50
Harengs frais, par douz	0.25	a 0.30
Truite, lbs	0.08	a 0.10
Huile—le baleine pale, le gal.	00	a 37
" paille, "	45	a 50
" de Morue "	52	a 53
" Loup marin raffiné "	53	a 55
" " blanche pale "	50	a 55
" " paille "	47	a 48

Volailles.

Ottawa, 27 février 1879.

Dindes, pièce	$0.80	a 1.25
Oies "	0.45	a 0.50
Poulets couple	0.60	a 0.00
Canards "	0.40	a 0.45
Pigeons, par couple	0.25	a 0.30
Lièvres, par paire	0.20	a 0.25

Gibier Sauvage.

Perdrix, par couple	$0.00	a 0.00
Canards do	1.00	a 1.25
Outardes, pièce	0.70	a 0.00
Poules de Prairies, par couple	1.00	a 1.25
Caille, par couple	0.40	a 50.0

Peaux et Laine.

Ottawa, 27 février 1879.

Peaux No. 1, vertes et inspectées, par 100 livres	$5.00	a 5.50
" No. 2 do do do	5.00	a 0.00
Peaux de mouton, chaque	0.75	a 1.10
Laine, par livre	0.20	a 0.25

Marche au Cuir.

Ottawa, 27 février 1879.

Cuir espagnol à semelle, No. 1 par livre	$0.25	a 0.00
Do do No. 2	0.23	a 0.00
Cuir à semelle dit Slaughter No. 1	0.26	a 0.28
Cuir à harnais	0.25	a 0.28
Waxed Upper	0.35	a 0.40
Vache, à patente	0.18	a 0.00
Vache circulée	0.18	a 0.00
Peaux de veau, lourd, par livre	0.65	a 0.70
Do léger	0.60	a 0.70
Cuirs fendus, petits	0.15	a 0.20
Do grands	0.25	a 0.30
Peaux de mouton Russetts, par livre	0.30	a 0.35
Kip anglais, par livre, en côtés	0.70	a 0.75
Français do	1.00	a 1.10
Slaughter do	0.40	a 0.60
Veau français, par livre	1.00	a 1.30

James Mitchell et Cie.,

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquereurs du siege d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le *pain de première qualité*.

J. MITCHELL ET CIE.,

146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

Dr. F. X. Valade

RUE ST. PATRICE,

Vis-à-vis l'Evêché.

☞ Attention particulière aux maladies des enfants.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

POUR LE BON MARCHE

ACHETEZ CHEZ

ALFRED L. PINARD

COIN DES RUES

KING ET ST. ANDRÉ.

Il a constamment en main un assortiment

D'EPICERIES,
LIQUEURS,
ET PROVISIONS
de 1ère classe.

COMMERÇANT DE

GRAIN,
FLEUR,
FARINE,
et ENGRAIS
de toutes espèces.

Le tout vendu à très petit profit, ayant pour résultat le "TRES GRAND BON MARCHÉ !"

Voyez les prix sur circulaires Une visite est respectueusement sollicitée

Ottawa, 26 décembre 1878. 3m.

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY

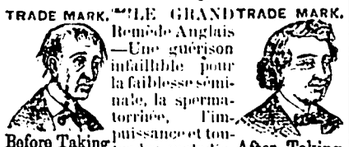

Remède Anglais —Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honteuses : perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, decrepitude prematurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consomption ou à une mort precoce. Details complets dans notre pamphlet, que nous envoyons *gratis* par la malle. ☞ Le remède specifique est vendu par tous les droguistes à $1 le paquet ou six paquets pour $5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY,
Windsor, Ontario, Canada

☞ En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des Etats Unis.

Ottawa, 3 février 1879. 1an.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879.—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	8 00	2 00	8 0	9 30	3 00
Provinces Maritimes	.....	2 00	.....	.....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	.....	8 00	9 30	7 30
E.-U., v.d Ogdensburg	10 00	2 00	8 00	.....	7 30
Partie Ouest des E.-U.	10 00	.....	8 00	9 30	7 30
Cité de New-York	10 00	.....	8 00	.....	7 30
Kemptville, etc	10 00	2 00	.....	9 30	7 30
Manotick	10 00	.....	.....	.....	7 30
North Gower, Kars	.....	2 00	.....	.....	7 30
Metcalfe, Russell, etc	10 00	.....	.....	.....	7 30
Pembroke, Renfrew	.....	.....	3 30	.....	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 30	.....	.....	.....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 30	.....	3 30	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 30	.....	3 30	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 30	.....	.....	.....	2 00
Bell's Corners, Richmond	.....	2 00	.....	10 30	.....
Hull	6 00 / 10 00	.....	5 00	P.M. 6 00 / 2 00	6 00 / 7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	.....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	.....	.....	.....	3 00
Gatineau	6 00	.....	.....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	.....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	.....	.....	.....	2 10
Malle Anglaise, v.d N.-Y. les Lundi et Mardi	.....	.....	8 00	.....	.....
Malle Anglaise, v.d'a Halifax, le Jeudi	.....	.....	1 00	.....	.....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	.....	.....	2 20	.....	.....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 21 février 1879.

L'HIVER ENCORE UNE FOIS!

MURPHY A L'AVANT,

J'ai acheté pour cet hiver comme par le passé un assortiment tout à la fois utile et de goût, de

CHAUSSURES GROSSES ET FINES,

Comprenant toutes les sortes, telles que Kid Français, Bottes Anglaises, Congresses et Prunelles, Claques Américaines et autres, et un beau choix de grosses bottes pour Chantiers.

GEO. MURPHY,

ENSEIGNE DE LA

BOTTE VERTE et D'OR

536 RUE SUSSEX.

Ottawa, 26 Déc. 1878. 3m

ARGENT A PRETER

SUR PROPRIÉTÉS FONCIERES,

PAR SOMMES GROSSES ET PETITES

AU GOUT DES EMPRUNTEURS.

Intérêt raisonnable.

S'adresser à

O'CONNOR & HOGG.

Ottawa 26 Déc. 1878.

AVIS.

APPLICATION sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, à la prochaine Session, pour un acte d'incorporation accordant un privilège pour construire le "Rockliffe and Gatineau Point Interprovincial Bridge" et ses connections aux chemins de fer, entre cette partie du township de Gloucester, dans le comté de Carleton, dans la Province d'Ontario, généralement connu sous le nom de Rockliffe, sur le côté sud de la rivière Ottawa et cette partie du township de Templeton, dans le comté d'Ottawa, dans la Province de Québec, généralement connu sous le nom de Waterloo ou le village de la Pointe de la Gatineau, afin de joindre le chemin de fer Q. M. O. & O. sur le côté nord de la rivière Ottawa, aux chemins de fer courant de l'est à l'ouest, sur le côté sud de la même rivière, le même pont devra aussi servir pour les Chars Urbains, le trafic ordinaire ainsi que pour les passagers à pied.

Le même pont devra être bâti sur des piliers en pierre et de bois, avec la charpente de dessus en fer, et devra avoir trois divisions de trois cents pieds chacune, au dessus du grand chenail de la rivière Ottawa, avec des arches s'élevant à trente six pieds audessus du plus haut niveau, et soixante et un pieds audessus du plus bas niveau de l'eau. Il ne sera pas construit aucun pont de ballant ou de retire.

Les taux qu'il est proposé de charger sont comme suit :

Pour chaque voiture, tirée par un cheval ou un bœuf, 5 cents.

Pour chaque voiture, tirée par deux chevaux ou deux bœufs, 10 cents.

Pour chaque personne à cheval, 5 cents.

Daté à Ottawa ce vingtième jour de Novembre 1878.

H. LAPIERRE,
Solliciteurs des demandeurs.

J. JAMES KEHOE,

AVOCAT, PROCUREUR EN LOI, SOLLICITEUR EN CHANCELLERIE, NOTAIRE, ETC

Office :

Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont.

Argent prêté sur proprietes foncières.

Department des Douanes.

Ottawa, oct. 1878.

AUCUN ESCOMPTE ne sera accordé sur les ENVOIS AMERICAINS jusqu'à nouvel avis.

JAMES JOHNSTON,
Commissaire des Douanes.

☞ L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

PROTECTION!! PROTECTION!!

CONFORMÉMENT aux vœux exprimés le 17 Septembre dernier par la grande majorité des électeurs de la cité d'Ottawa, N. A. SAVARD vient de se décider d'accorder plus de protection à ses nombreuses pratiques en faisant une nouvelle réduction sur ses

Epiceries et Liqueurs.

Que chacun s'empresse de profiter de la réduction énorme de

25 Par Cent.

VOICI UNE PREUVE :

Beau Raisin Valence, 5½ cts. à la boite.
Currants, 3 lb pour 14 cts.
Crackers Village, 8 cts. la lb., assortis.
Savon de famille, 10 Barres pour 25 cts.
Huile de Charbon, 24 cts. gallon Impérial.
Célèbre fleur préparée à bon marché.

Enfin un assortiment d'Epiceries des mieux choisies dans les marchés de Montréal, Kingston et Toronto.

Liqueurs :

Vin Rouge, $1.50 le gallon Imperial. Gin, Brandy, Rye, Proof Whisky.

A bon marché ! ! ! A bon marché ! ! !

N'oubliez pas la place :

N. A. SAVARD,
Coins des rues King et St. Patrice,
OTTAWA.

Ottawa, 26 Dec. 1878. 3m

O'GARA, LAPIERRE & REMON Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc., Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House.

MARTIN O'GARA,
HORACE LAPIERRE,
EDWARD P. REMON.

AGENCE GENERALE
De Placements et d'Assurances,

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

ÉTABLIE EN 1870.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES.

LA COMPAGNIE DE PLACEMENTS NATIONALE DU CANADA,

(LIMITÉE.)

CAPITAL - - - - $2,000,000.

ARGENT A PRETER

Sur propriétés foncières à la ville et à la campagne. Intérêt modéré. Prêts de $500 et au-dessus, effectué pour un nombre d'années convenu. Privilege de rembourser $50 ou plus le jour de l'echéance de l'intérêt sans avis préalable. Propriétés rurales préférées. Hypothèques et Débentures du Gouvernement et des Municipalités achetées.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ACHETÉES ET VENDUES A COMMISSION.

AGENT POUR LES COMPAGNIES DE STEAMERS OCEANIQUES SUIVANTES:

LA LIGNE "ARCHOR" DE NEW-YORK A LIVERPOOL

—ET—

La Compagnie Générale Transatlantique de New-York au Havre directement.

ASSURANCES,

Contre le Feu, sur la Vie, de garantie contre les Accidents et sur Bouilloires effectuees sans delai, dans des Compagnies de première classe.

LA "CITOYENNE" DE MONTREAL,

SIR HUGH ALLAN--Président.

CAPITAL - - - $2,000,000.

FEU, VIE, GARANTIE ET ACCIDENTS,

LES ASSURANCES DE GARANTIE SONT UNE SPÉCIALITÉ,

L'"UNION." Capital $1,000,000.

Président, HON. J. C. AIKINS.

LA CANADIAN STEAM USERS INSURANCE ASSOCIATION,

CAPITAL - - - - - $500,000.

Président, HON. A. CAMPBELL.

Les principaux traits de ces Compagnies sont :

Taux Equitables, Parfaite sécurité, et Paiement prompt et libéral des pertes. Patronage sollicité.

Si vous avez besoin d'argent ou désirez assurer votre vie ou vos propriétés, allez voir

CHAS. DESJARDINS,
Agent Général et Courtier.
No. 40 RUE ELGIN, OTTAWA.

N. B.—Patronage respectueusement sollicité.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

QUATRIÈME ANNÉE.

LE FOYER DOMESTIQUE,

Journal Mensuel,

REDIGE PAR UN COMITÉ

D'ECRIVAINS CATHOLIQUES.

Abonnement : $2 par an, PAYABLE D'AVANCE ou $3 dans le cours de l'année

Chaque livraison renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des *Récits, Voyages, Causeries, Littérature*, etc., etc.

Ce Journal est particulièrement destiné à propager la bonne littérature au sein des Familles catholiques, et il est rédigé en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de lectures variées.

☞ *UN MORCEAU DE MUSIQUE PARAIT CHAQUE MOIS* ☜

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à raison de $2 par année.

IMPRIMERIE DE LA GAZETTE D'OTTAWA.

L'Administration de la GAZETTE D'OTTAWA, possédant un matériel d'IMPRIMERIE très étendu, est en mesure d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, telles que

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc.,
Factums,
Têtes de Comptes,
Circulaires,
Programmes,
Affiches,
Lettres Funéraires,
Cartes de Visites
et d'affaires, etc

Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

———ooo———

L'Administration se chargera également des ouvrages de luxe, tels que

Livres,
Brochures,
Lettres de Faire-Part,
Chèques, etc., etc.

Imprimés en Or, Bronze, Argent, et divers autres couleurs.

A des Prix très modérés.

———ooo———

Elle expédie dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, FRANC DE PORT, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.

S'adresser à l'imprimerie de la

GAZETTE D'OTTAWA,

Encoignure des rues Sussex et Murray,
OTTAWA.

———ooo———

On sollicite le patronage des hommes d'affaires et du public en général.

DIXIEME ANNÉE.

LA GAZETTE DES FAMILLES

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

PARAISSANT LES 1er ET 15 DU MOIS,

Recommandée par NN.SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette PUBLICATION, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, formant à la fin de l'année un magnifique volume de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada	$1.00	par année,	payable d'avance
Etats-Unis	1.10	do	do
Europe	1.50	do	do

On s'abonne aux bureaux de la Publication, par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

☞ Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant les années de 1877 et 1878, à raison de $1 par chaque année.

NOUVELLE PUBLICATION.

HISTOIRE DES PRINCIPALES

Institutions Religieuses

DU

CANADA,

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, dont la première livraison a parue, devra former Cinq Volumes illustrés de *Portraits, Gravures, Plans*, etc.

Afin de pouvoir répandre cet Ouvrage partout, on a réduit le prix de chaque Livraison à $0.50 au lieu de $1.00 qu'il était auparavant. Chaque livraison renferme 150 pages, et quatre livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La première livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1ère livraison, car le tirage à l'avenir sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente du Cahier actuellement en vente.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,
Bureaux du *Foyer Domestique.*

Ottawa, 26 décembre 1878.

OSCAR McDONELL

MARCHAND DE VIN

(EN GROS.)

478 RUE SUSSEX.

ASSORTIMENT de Cigares très complet et défiant toute compétition

Ottawa, 26 déc. 1878 1an

PROTECTION CONTRE LE FROID.

C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus Brun	$6.00
C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus Noir	$6.00
C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus de Castor Brun pour	$8.00
C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus de Castor Noir pour	$8.00
C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus de Nap Bleu pour	$6.50
C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus de Nap Epais pour	$8.50
C. GAGNÉ & Cie., vendront un beau Pardessus en Etoffe pour	$7.00
C. GAGNÉ & Cie., vendront un Pardessus bien épais pour	$6.75
C. GAGNÉ & Cie., vendront une paire de Pantalons épais en Etoffe	$2.00

Hardes faites sur commande dans un style de premiere classe.

C. GAGNÉ & Co.,

277——RUE WELLINGTON——279

Ottawa, 26 Déc. 1878. 3m